

[Accès à la ressource Quelques repères pour enseigner la sécurité routière à l'école](#) (PDF, 403 Ko)

Pour plus d'information

- **Contact** : securite.1d44@ac-nantes.fr
- [Coordonnées et compositions de la commission pédagogique sécurité 44](#)



Quelques repères pour enseigner la sécurité routière à l'école

Publié le 15/02/2018 – Mis à jour le 15/01/2019

Une ressource exploitable du cycle 1 au cycle 3

- **L'ÉLÈVE PIÉTON**
Se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés: trottoir, chaussée, environnement familier ou inconnu, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers.
- **L'ÉLÈVE PASSAGER**
Adopter, en tant que passager d'un véhicule, un comportement respectueux des règles de sécurité et de citoyenneté.
- **L'ÉLÈVE « ROULEUR »**
Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route.
- **L'ÉLÈVE PIÉTON, PASSAGER OU « ROULEUR »**
Connaître et respecter les règles essentielles du code de la route.
Mettre en oeuvre des règles élémentaires de premiers secours (se protéger et protéger, donner l'alerte, porter secours).

Date :
15/02/2018

M.A.J. le 15/01/2019

Dans cette rubrique

- [Aspects réglementaires](#)
- [Pistes pédagogiques](#)

À télécharger

[Accès à la ressource Quelques repères pour enseigner la sécurité routière à l'école](#) (PDF, 403 Ko)

Pour plus d'information

- **Contact** : securite.1d44@ac-nantes.fr
- [Coordonnées et compositions de la commission pédagogique sécurité 44](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74